

# L'affirmation de l'Etat monarchique au Moyen Age



## Etudes de documents

Source documents : Hatier

P'tit blog de Segpa

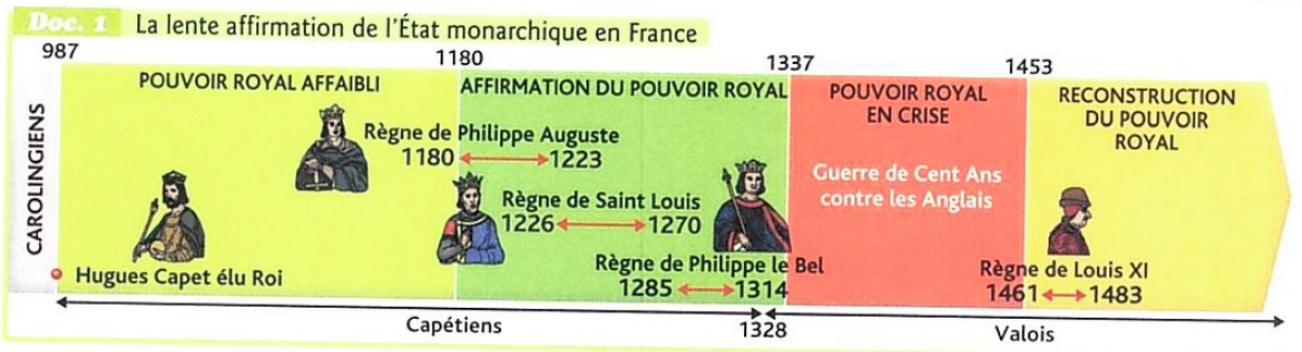


# Comment le pouvoir royal a-t-il évolué en France du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ?

## Compétences:

Situer dans le temps

Etudier des cartes et en extraire des informations



1). D'après la frise, qui a fondé la dynastie des rois capétiens ?

.....

2). En quelle année ?

.....

3). Quelle longue guerre plonge le pouvoir royal et le royaume dans une grave crise ?

.....



4). D'après les documents 1 et 2B, quel roi est à l'origine du renforcement du pouvoir royal ?

.....

5). D'après les documents 1 et 2C, sous quel règne le pouvoir royal s'est-il reconstruit et affirmé après cette longue guerre ?

.....

# Comment les rois administrent-ils leur royaume ?

## Compétences:

Etudier une enluminure et en extraire des informations

### Doc. 1 Le sacre de Philippe VI de Valois à Reims

Le sacre est une cérémonie par laquelle le roi devient un personnage sacré au pouvoir de droit divin. Le 29 mai 1328, dans la cathédrale de Reims, Philippe VI de Valois vêtu de son manteau de sacre bleu aux fleurs de Lys d'or **1** est couronné par l'archevêque Guillaume de Trie **2**. Ils sont entourés de grands seigneurs laïcs **3** et ecclésiastiques **4**.



Enluminure, Grandes Chroniques de France, vers 1460, BNF, Paris.

1). Quelle cérémonie est représentée ?

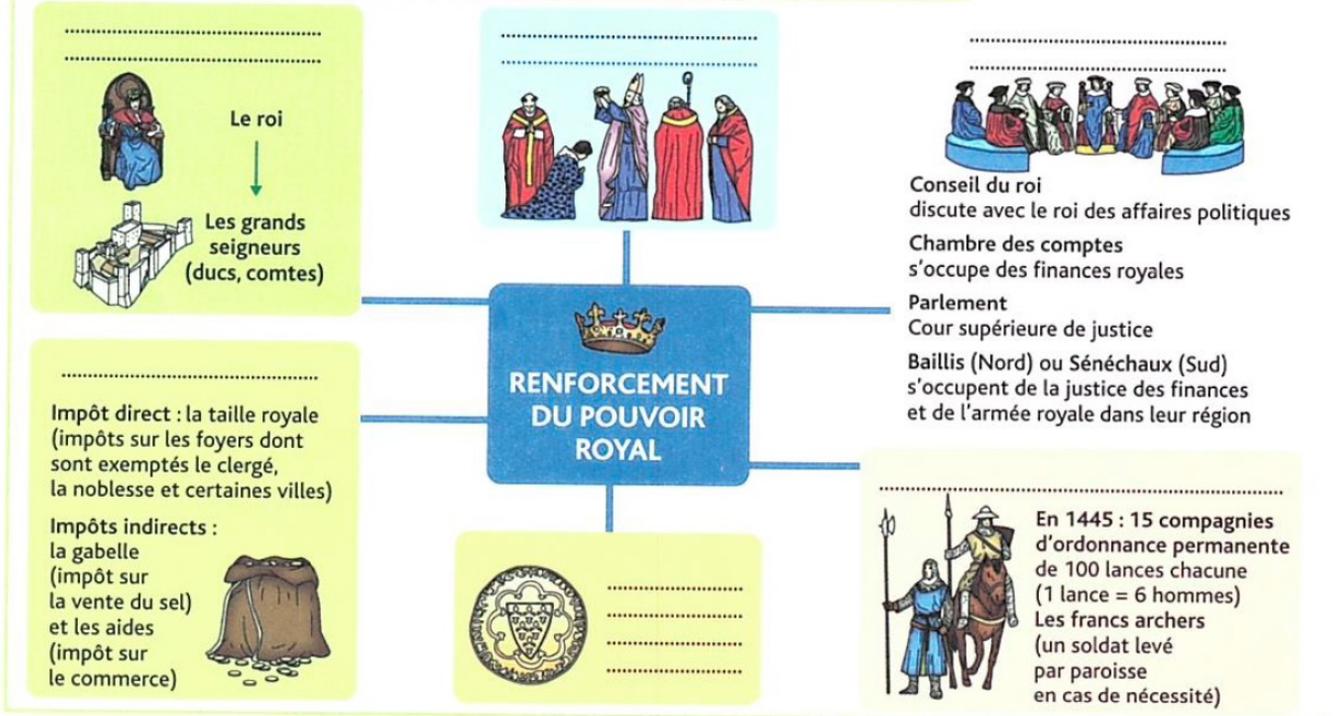
.....

2). Dans quelle ville se déroule-t-elle ?

.....

3). A partir de la légende, écris sur l'image le numéro des personnages dans la case correspondante.

**Doc. 2** La construction du pouvoir et de l'État royal sous les Capétiens et les Valois



4). Ecris les instruments de pouvoir mis en place progressivement par les rois de France pour administrer et contrôler leur royaume:

- A. Une autorité morale et religieuse par le sacre
- B. Le roi, premier suzerain du royaume
- C. Une administration pour gouverner le pays
- D. Une monnaie qui s'impose dans le royaume
- E. Une armée professionnelle et permanente
- F. Des impôts permanents